

Vivre à Bouliac

n° 49

Été 2023

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

LE DOSSIER

Le nouveau site web de la commune

À découvrir p. 8



Rappel urbanisme

À retrouver → p. 7



La Bib' en été

À lire → p. 13



Événements estivaux

À découvrir → p. 14



www.ville-bouliac.fr





ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

L'activité municipale est une constante remise en question où les plans d'aménagement peuvent changer en fonction de l'actualité. Qui aurait pu ainsi imaginer l'incendie de la salle des fêtes et sa nécessaire reconstruction ?

Parallèlement, nous devons imaginer le Bouliac de demain et planifier son développement. En ce sens, nous travaillons avec la Métropole sur **Bouliac 2040**, le projet de territoire auquel vous serez associés, comme vous le serez également sur les prochains projets structurants (salle des fêtes, aménagement route bleue, rue du Gric, chemin des Collines, liaison douce entre le plateau et la plaine...).

Et pour être toujours bien informés, le site web de la commune fait peau neuve. Il se modernise pour vous proposer plus d'interactivité et de réactivité, vous pourrez ainsi réagir en temps réel et donner votre avis.

Je vous souhaite d'excellentes vacances, à Bouliac ou ailleurs, en famille ou entre amis.

Dominique ALCALA

Maire de Bouliac

Chaleureusement dévoué
Dominique ALCALA

► **Mairie de Bouliac**

Tél. 05 57 97 18 18

► **Site internet :** www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 49 - Été 2023

Directeur de publication
M. Dominique ALCALA

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Citymag, Innovantic, Mairie et associations de Bouliac - A. Bonnin - P. Bégout - M. Lacombe - L. Cluzel - Istockphoto - Freepik - O. Do Santos.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

RETOUR SUR



Cérémonie du 8 mai 1945

En ce lundi 8 mai 2023 à 11 h se déroulait la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice.

L'événement débuta par la levée des couleurs puis le Chant des partisans interprété par l'association MusicàBouliac. Christian BLOCK lut le message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire et déposa une gerbe au Monument aux Morts au côté de Serge CHAURÉ, Président des Anciens combattants et des autorités militaires conviées et présentes. La cérémonie se clôtura par un verre de l'amitié offert au Centre culturel.

Départ du Directeur des services techniques

Après des années de bons et loyaux services, Bertrand ROUZIER a quitté la commune pour de nouvelles aventures. Un pot de départ avait été organisé le 30 mars dernier.



Saluons l'ancienneté de Bertrand ROUZIER une trentaine d'années de service (!) à la mairie où il est rentré au poste de cantonnier pour finir Directeur des services techniques (DST).

À la cérémonie étaient conviés et présents, élus, employés municipaux, Laurent CLUZEL (DGS) et ses deux anciens chefs, Christian BÉGOUT et Francis COCHAIN. L'événement fut l'occasion pour M. le Maire de lui décerner une médaille d'honneur du travail, distinction récompensant ses 30 ans de service.



ACTUALITÉS



On a fêté l'Europe à l'école...

... ou plutôt dans les assiettes !
La fête de l'Europe a été célébrée comme il se doit au restaurant scolaire, sur proposition de la maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine, un repas aux saveurs d'outre-Rhin a été servi.

Au menu : en entrée, *Krautsalat* (salade au chou), puis en plat, *Knödel* (quenelles sauce à la bière) accompagnées de *Bratkartoffeln* (pommes de terre en purée), fromages, puis en dessert, *Apfel standes* (gâteau feuilleté pommes cannelle).

Les enfants se sont régalez !



Célébration des 30 ans du jumelage franco-suisse



Lors du week-end de Pentecôte, une délégation de Saxon composée d'élus et de membres de la commission jumelage a été reçue à Bouliac pour fêter les 30 ans d'amitié entre les deux communes.

Le samedi, journée à Bordeaux avec au programme découverte du Marché des Capucins, l'incontournable rue Sainte-Catherine et pour finir une visite à la Cité du vin.

Le dimanche, très ensoleillé, a permis de faire une virée au Bassin d'Arcachon en catamaran. Pour conclure la journée, un repas officiel attendait les convives au Centre culturel.

À cette occasion, M. le Maire a offert à son homologue saxonnain une statuette représentant l'amitié entre Bouliac et Saxon.





INFORMATIONS ESTIVALES

Information canicule

La mairie de Bouliac a mis en place le registre Canicule 2023. Famille, amis, voisins, si vous connaissez une personne fragile ou isolée, dites-lui de s'inscrire auprès de Johanne Seznez du CCAS au 05 57 97 18 21.

Cette inscription permettra d'être régulièrement contacté(e) durant l'été. Une salle communale climatisée pourra être mise à disposition dans la journée. Retrouvez ici quelques principes à appliquer, si vous êtes à risque :

- **Buvez régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif ;
- **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps** (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- **Mangez en quantité suffisante ;**
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et évitez les efforts physiques ;
- **Maintenez votre logement au frais** (fermez fenêtres et volets la journée) ;
- **Donnez régulièrement des nouvelles** à vos proches et, si nécessaire, osez demander de l'aide.

À SAVOIR - La plateforme téléphonique d'information « canicule » est activée lors des vagues de chaleur : 0800 06 66 66 [appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe].



Civisme à l'heure d'été...

Pour passer un été serein et l'apprécier comme il se doit, petit rappel de quelques règles du bien vivre ensemble.

→ Attention aux bruits de voisinage

Rappel des horaires à respecter pour l'entretien des jardins et travaux en extérieur :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Pensez aussi aux bruits générés par les fêtes, jeux dans la piscine, barbecues entre amis... Soyons respectueux.

→ Entretenez vos haies et trottoirs

Pensez à tailler vos haies et arbres côté rue. Il incombe également à chacun de désherber et nettoyer les trottoirs devant son domicile et ce jusqu'au caniveau.

→ Règlementation des feux d'artifice

(Arrêté municipal du 20/08/2015)

Il est interdit de procéder au tir de feux d'artifice sur le domaine public à moins d'avoir obtenu une autorisation exceptionnelle de la mairie.

Tenir son chien en laisse c'est obligatoire !

Que ce soit en ville ou à la campagne, sur les sentiers forestiers notamment, votre animal doit être tenu en laisse. Et pour cause, plusieurs personnes ont signalé en mairie avoir été mordues par un chien (accompagné de son maître) sur les sentiers pédestres de la commune.

L'Office National des Forêts rappelle que tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres.

Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières.

À SAVOIR - En cas de non-respect, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.



TRAVAUX



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

AVENUE DE LA BELLE ÉTOILE ET CÔTE DU PIQUET

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement d'une voie verte piéton-vélos avenue de la Belle Étoile, l'enfouissement des réseaux de téléphonie, d'électricité et d'éclairage public a été réalisé par l'entreprise Canaélec, entre les 2 entrées du lotissement des pelouses d'Ascot. Préalablement à l'aménagement de la côte du Piquet, les réseaux de téléphonie et d'éclairage public ont été enfouis en contrebas par la société Aximum.



AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT VETTINER

La charpente métallique de l'espace coworking ainsi que la couverture et les menuiseries extérieures sont posées. La charpente métallique des commerces et de la halle ouverte sont en cours. L'achèvement des travaux est toujours programmée fin 2023.



RÉFECTION DE LA CHAUSSEE RUE DE LA GABARRE

Suite à un signalement de la commune, Bordeaux Métropole a rénové la chaussée détériorée de la rue de la Gabarre en enrobé, entre le quai de la Souys et le giratoire de Leroy Merlin.



REGROUPEMENT DE LA LUDOTHÈQUE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est prévu de regrouper au sein de la maison Vettiner la ludothèque et la bibliothèque. Le Foyer culturel et le Relais petite enfance seront réinstallés dans les locaux actuels de la bibliothèque Parc de Vialle, moyennant quelques petits travaux d'aménagement.



ÉCHOS MÉTROPOLITAINS



Réorganisation du réseau de bus TBM à la rentrée

La population de l'agglomération s'est accrue, les habitants se déplacent davantage et les besoins changent. Bordeaux Métropole fait donc évoluer son réseau de transport en commun. Ainsi, dès le 4 septembre, les lignes de bus TBM se réorganisent autour des thématiques présentées ci-après.

→ Amélioration de l'offre nocturne

Les jeudis, vendredis et samedis, un nouveau service de transport à la demande, Flex'Night, sera déployé, et la circulation de TBNight sera étendue à la période estivale.

→ Desserte de toutes les gares métropolitaines

Les 16 gares de l'agglomération seront desservies soit par une ligne régulière du réseau TBM soit par un nouveau service de transport à la demande : Flex'Gares.

→ Nouvelles offres associées aux parcs-relais

De nouveaux usages seront possibles dans certains parcs-relais encourageant l'utilisation des transports en commun.

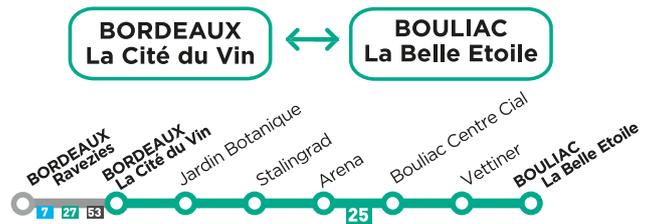
→ Amélioration de l'offre Mobibus

Le transport de personnes à mobilité réduite Mobibus, verra son amplitude horaire et ses services étendus.

Ces nouveautés impliquent la modification des numéros de ligne des bus et/ou de leur itinéraire ! Retrouvez de plus amples informations sur le site dédié : tbm2023.infotbm.com

NOUVEAU RÉSEAU
BUS
 À partir du **4 septembre 2023**

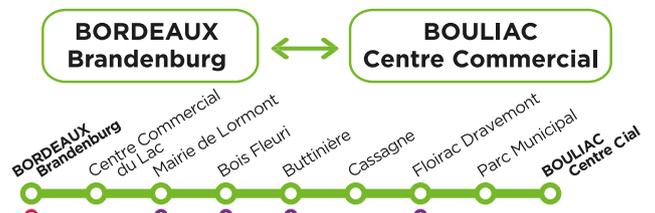
LIGNE MODIFIÉE ~~45~~ → **25**



- La ligne 45 est remplacée par la ligne 25.
- Itinéraire identique entre La Belle Étoile et La Cité du Vin.
- Fréquence renforcée jusqu'à 23 h 7j/7.
- Liaison Cité du Vin/Raveziez via les lignes 7, 27 et 53.

Fréquence : 15 à 20 min • Amplitude : 5 h 30 - 23 h

NOUVELLE LIGNE **32**



Fréquence : 20 min • Amplitude : 5 h 30 - 21 h

LIGNE INCHANGÉE **16**



Préparez la rentrée avec un conseiller mobilité !

Le mardi 29 août de 14 h 30 à 17 h 30 un stand d'information TBM se tiendra à Bouliac, en Mairie, pour vous apporter toutes les précisions sur la nouvelle organisation du réseau de bus et créer les abonnements. Pensez à vous munir de votre photo et des pièces justificatives.

Renseignements : AlloTBM 05 57 57 88 88



URBANISME

Taxes d'urbanisme : rappel

Vous construisez, rénovez, faites un aménagement ou un agrandissement ? N'oubliez pas de prévoir au budget les taxes d'aménagement et d'archéologie préventive.

→ **La taxe d'aménagement (TA)** concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels...). Elle se compose d'une part communale qui sert à financer les équipements publics et d'une part départementale pour financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

→ **La taxe d'archéologie préventive (TAP)** quant à elle est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol. Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives.

Quand dois-je payer cette/ces taxe(s) ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé, la date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux. Si le montant est inférieur à 1 500 euros, il est à régler en 1 échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal, si le montant est supérieur à 1 500 euros, il est à régler en 2 échéances de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

À NOTER - La TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme est déposé, vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction depuis votre espace sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

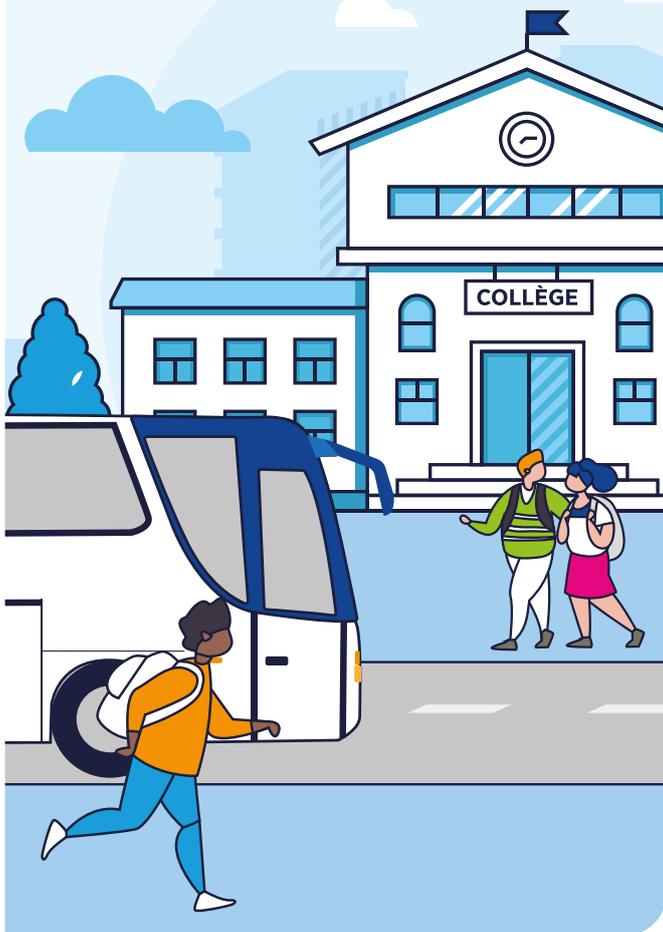
Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul des taxes d'urbanisme.

IMPORTANT - La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services d'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !

ScoDi

LE TRANSPORT SCOLAIRE

DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS



ScoDi : le nouveau service de transport scolaire par TBM

Les circuits scolaires des collèges et lycées, opérés actuellement par Bordeaux Métropole, seront gérés à partir de septembre 2023 par le réseau TBM.

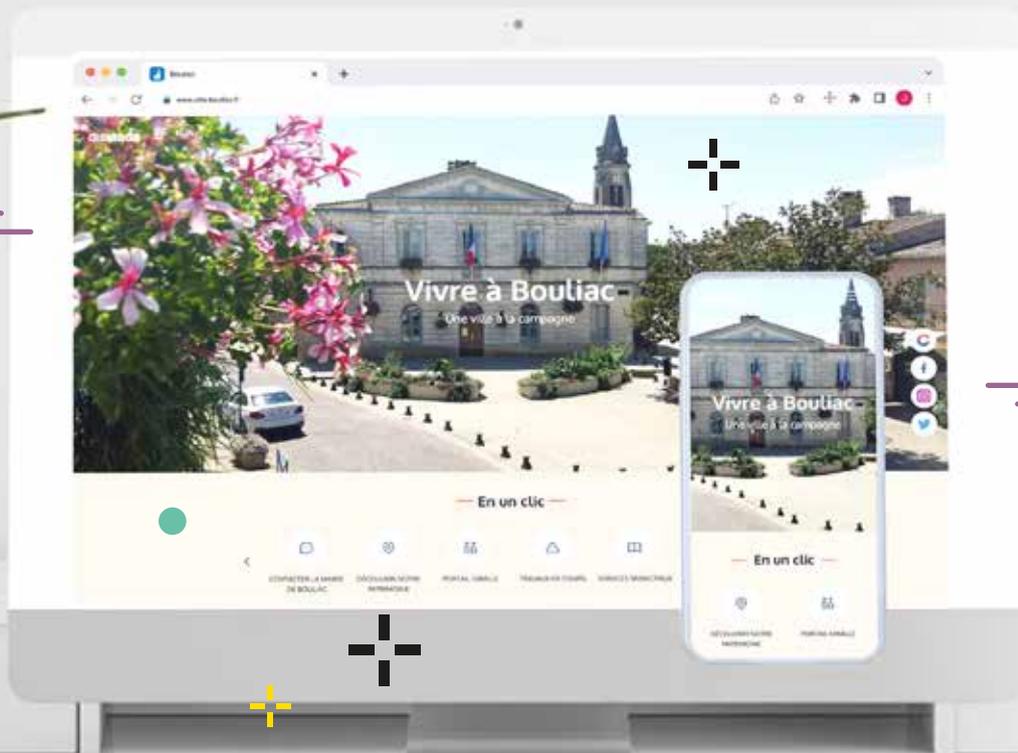
La nouvelle offre de transport scolaire intitulée ScoDi (pour scolaire direct) est présente à Bouliac.

→ Arrêt de départ : La Belle Étoile

→ Arrêt d'arrivée : Collège Nelson Mandela

→ Établissement desservi : Collège Nelson Mandela

Renseignements et inscription sur le site www.infotbm.com/fr/loffre-tbm/transport-scolaire-scodi



Un site internet tout nouveau, tout beau !



L'actuel site internet de la commune étant, de l'avis de tous, un peu vieillissant, il nécessitait d'être mis à jour et au goût du jour, afin de proposer davantage de fonctionnalités et de réactivité à l'ensemble de ses usagers : habitants, élus, employés municipaux, associations et partenaires...

C'est l'agence Innovantic, PME locale de 20 salariés basée à Mérignac, qui édite également l'application Citymag, qui a été retenue afin de mener à bien cette mission.

Plus moderne, plus clair, plus aéré, accessible et 100 % compatible avec tous les terminaux numériques (smartphones, tablettes et ordinateurs), le site est visible et en ligne officiellement depuis le 1^{er} juillet.

On vous dévoile ici en avant-première ses secrets de fabrication !

→ NOUVEAU DESIGN

Le but de la refonte du site internet était de disposer d'un design moderne et évolutif tout en respectant la charte graphique et l'identité visuelle de la commune.

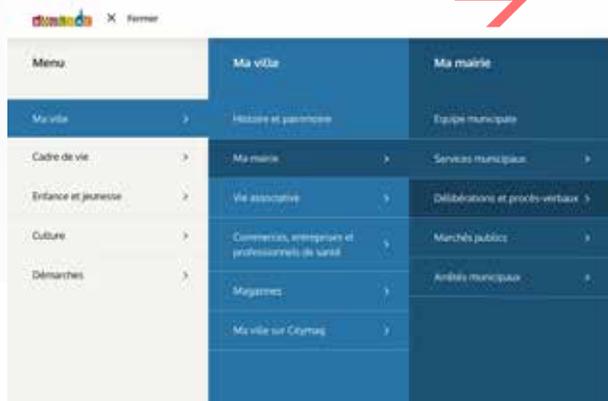
Le site a été pensé selon la méthode « *mobile first* », à savoir que les écrans et la navigation sont conçus en priorité pour un usage mobile sur smartphone ou tablette.

La Mairie a une large autonomie sur sa gestion du site. Elle a pu choisir les typographies (polices d'écriture) et les couleurs, dont celles en arrière plan.

→ PAGE D'ACCUEIL

La page d'accueil proposée (ci-contre) présente de nombreux avantages. Elle est :

- **représentative** grâce à l'insertion du nom de la commune, du logo, la présence d'une photo du territoire sur une large partie de l'écran
- **ergonomique** : sans *scroller* (utiliser la souris pour descendre ou monter le long de la page), le visiteur a accès au contenu du site grâce au menu en haut à gauche et aux boutons d'accès rapide
- **pratique** : une barre d'accès rapide aux pages les plus consultées est disponible, tout comme des liens vers les autres canaux de la commune : l'appli Citymag et les réseaux sociaux.



→ MENU DU SITE

Un objectif : permettre de trouver l'information en 3 clics. Accessible directement en haut à gauche de chaque page, le menu est également visible lorsque le visiteur *scrolle* vers le bas.

Le site web conserve le nom de domaine actuel : **ville-bouliac.fr** et est accessible sur les principaux navigateurs internet du marché (Chrome, Safari, Firefox, Edge, etc.). Élément important également, il reprend l'intégralité des contenus de l'ancien site internet.

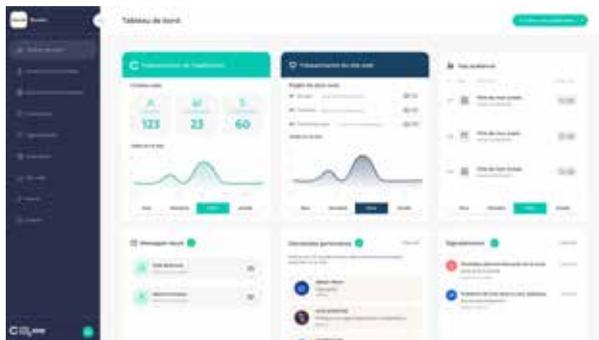
→ LE SITE & L'APPLI

Le nouveau site est directement connecté à Citymag, la plateforme d'information de Bouliac, afin de ne rien rater de l'actualité et des événements de la commune.

De nouvelles fonctionnalités ont été étudiées sur l'appli Citymag afin d'offrir une meilleure expérience aux citoyens, associations et professionnels.

Avec l'arrivée du nouveau site web, le « back-office » (sorte de tour de contrôle du site permettant son administration) géré par la Mairie va subir une mise à jour et une nouveauté va faire son apparition : le tableau de bord qui permettra de visualiser en un clin d'œil des données clés, parmi lesquelles :

- **statistiques de fréquentation** du site web et de l'application, par type de page
- **nombre de comptes** citoyens, commerces et associations créés
- **pages visitées** le plus fréquemment
- **messages reçus** via l'application ou le site
- **signalements d'incidents** (...)



city mag
J'aime ma ville



L'appli Citymag

En téléchargeant l'appli Citymag sur votre smartphone ou votre tablette, vous retrouverez toutes les infos locales les associations et les professionnels/commerçants de votre commune.

Vous pouvez y signaler des incidents, vous inscrire aux événements, adhérer aux associations, acheter des produits locaux...

Alors, si ce n'est pas encore fait, téléchargez l'application en vous rendant sur l'App Store ou Google Play !

ASSOCIATIONS DIVERSES

Du nouveau du côté d'Amanieu...

Après de nombreuses années, Maryvonne SCHMIDT et Caroline OMODEI ont décidé de passer la main. Un grand merci à elles !

Une nouvelle équipe a repris le flambeau : la présidence est désormais assurée par Daniel DUBON. Le bureau est le suivant : M. BOCHEREAU (Trésorier) - MM. BARTHÉLÉMY et GARDINETTI au secrétariat.

Une équipe de bénévoles les entourent ; le président d'honneur est Christian BLOCK, fondateur en 1998 de l'association culturelle et historique « Amanieu de Bouliac ».

Nous vous donnons rendez-vous les 9 et 10 septembre prochains pour le 24^e festival médiéval autour du « festoiment » au Moyen Âge. Petits et grands nous vous attendons nombreux pour festoyer !!!



L'actualité du Jardin des Asphodèles

Une exposition regroupant un panel d'œuvres réalisées en cours de saison par les enfants, adolescents et adultes a été présentée au public fin juin ; des œuvres personnelles, mais aussi des challenges. Les thèmes de l'année passée : « sortilèges et magie, et portraits d'animaux ».



Ici, personne ne se prend au sérieux, mais chacun travaille sérieusement, du plus petit au plus grand. Convivialité et bonne humeur accompagnent chacun dans la réalisation de ses projets et tout au long de son apprentissage.

Divers ateliers dessin et peintures vous sont proposés, de la grande section maternelle à... 99 ans ! Débutant(e)s bienvenu(e)s.

Le matériel est fourni pour les enfants et les adolescents, et le transport de l'école à la salle de dessin, est pris en charge, gratuitement, par la municipalité, sur inscription auprès de l'association. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au Forum des associations le 2 septembre.

Les ateliers d'expression et de pratique artistique reprendront à la rentrée après les Médiévales de Bouliac.

Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire et obtenir tous les renseignements au 06 21 66 57 20.

Job... set... et match !

Journée de recrutement sportive au Tennis Club de Bouliac le 2 juin dernier.

Ce job dating a permis de rassembler 30 candidats et plusieurs recruteurs du groupe Inorix. En vue de la Coupe du monde de rugby et des JO 2024, plusieurs postes d'agent de sécurité sont à pourvoir sur ces événements.



Les ateliers tennistiques du matin ont permis de créer des liens entre les candidats et les recruteurs avant de passer les entretiens d'embauche l'après-midi. Une belle synergie entre les acteurs du sport et de l'insertion professionnelle !

Contact : tennisclubdebouliac@orange.fr • Tél. 05 56 20 94 01



Du côté du Bouliac Basket Club...

La section basket de Bouliac continue de progresser d'année en année. Le club compte à ce jour 140 adhérents.

Les résultats sportifs de cette saison ont été très encourageants :

- 2 équipes vice-championnes départementales en U13M et U20M
- le retour des U17M qui finissent en haut du tableau, au plus haut niveau départemental (D1)
- la création de 2 équipes féminines de compétition (U11F et U15F)

Le développement de la filière masculine continue à prendre de l'ampleur et le club souhaite redoubler d'efforts pour féminiser ses équipes pour la saison prochaine. Les joueurs et coaches du BBC ont été très investis sur les programmes de formation : arbitres, entraîneurs jeunes, coach juniors.

Nous avons la chance d'avoir des joueurs passionnés, des parents et accompagnateurs fervents supporteurs, des coaches désireux de transmettre et des bénévoles qui veulent aider. Nous souhaitons ici les remercier pour leur implication tout au long de cette belle saison qui s'est clôturée avec la journée du Club organisée le samedi 24 juin autour d'une session de Basket Santé, un atelier de gestes de premiers secours, l'assemblée générale suivie d'un barbecue convivial et d'activités surprises.

À SAVOIR - Le BBC organise deux stages pendant les vacances d'été : du 8 au 11 juillet 2023 de 10h à 17h pour les 10 à 14 ans (U11 à U14) mixte et du 12 au 15 juillet 2023 de 10h à 17h pour les 15 à 18 ans (U15 à U19) mixte.

Retrouvez les actualités du club sur facebook et instagram :
<https://www.facebook.com/basketbouliac33270/>
<https://www.instagram.com/bouliacbasket/>



Club Gymnique Bouliacais

La saison 2022/2023 s'est terminée par une joyeuse représentation de gym sportive fille.

Les parents étaient présents pour apprécier les évolutions de leurs filles pleines d'énergie malgré la chaleur de ce 2 juin 2023. Rendez-vous est pris pour les inscriptions 2023/2024 au Forum des associations le 2 septembre de 9h à 12h30 salle panoramique. On vous y attend ! Bel été à toutes et tous !

Le club de bridge de Bouliac vous informe

Le club de bridge de Bouliac organise tous les lundis un tournoi de régularité qui compte environ 7 tables (soit 28 adhérents).

Une fois par mois, a lieu un tournoi appelé Roy René, qui se joue simultanément dans tous les clubs nationaux inscrits et qui suscite un réel intérêt pour nos amis bridgeurs.

Alors, que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans une ambiance sympathique et conviviale.

Pour ceux qui le souhaiteraient, des cours de bridge sont organisés le vendredi matin dans notre salle par une professeure diplômée par la Fédération.

À bientôt donc si vous le souhaitez.

Renseignements et inscriptions : Jean Paul HUET, Président au 06 61 25 24 12.



Les nouveautés d'Ardance !

Ardance sera présente au Forum des associations pour vous présenter son lot de nouveautés.

- des cours supplémentaires du lundi au jeudi,
- des temps repensés pour s'adapter à tous les niveaux aussi bien en danse classique qu'en modern'jazz (de 45 minutes à 1h30),
- des créneaux dédiés à la préparation aux concours.

Marina ZANETTE, professeure de danse et les membres du bureau vous souhaitent un bel été... dansant !

FOYER CULTUREL ET SPORTIF



Un printemps plein d'émotions au Foyer

La fin de saison du Foyer Culturel et Sportif a été très riche en moments forts. Malgré l'absence de la salle des fêtes, les sections artistiques ont pu néanmoins proposer des spectacles de qualité pour clôturer leur année.

- L'ensemble vocal Kakofony s'est produit en mai dans la magnifique salle « Le Reflet » généreusement mise à disposition par la municipalité de Tresses. Un public très nombreux a applaudi les choristes, plus motivés que jamais, dans un tout nouveau spectacle.
- Le 27 mai, les judokas se sont retrouvés au dojo pour une après-midi festive, avec démonstrations et remises de ceintures clôturée par un buffet gourmand.
- Le 28 mai à Libourne, Eric ALBASINI, notre professeur de Taekwondo, a organisé un Open Challenge qui a réuni de nombreux compétiteurs. Des épreuves de Poomsae et un parcours ludique a permis à tous de se retrouver sur les tapis.
- Très beau succès également en juin pour les représentations des jeunes et des adultes de la compagnie Théâtre'uc. Ces derniers ont présenté une toute nouvelle création dans une mise en scène de Thierry RÉMI : « Gratte-ciel ».
- Le 17 juin, les « Rencontres musicales » ont permis à des élèves des sections Piano et Guitare de démontrer leurs belles progressions. Ce fut aussi l'occasion pour le groupe « 4 Fun » de se produire pour la première fois.

- **IMPORTANT** - Les sections du Foyer fonctionnent grâce à la disponibilité et au dynamisme des bénévoles. Les sections Judo et Cross-training auront de nouveaux responsables à la rentrée prochaine, merci à Loïc et à Sandra pour leur engagement et merci aussi bien évidemment à tous les autres responsables de sections. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 2 septembre de 9 h à 12 h 30 à la salle panoramique pour le forum des associations.

VIE SOCIALE

N'oubliez pas les Ateliers mémoire !

Ils auront lieu les mardis de 14 h 30 à 16 h 30, au centre culturel, salle Ausone les jours suivants :

- 26 septembre
- 3, 10, 17 et 24 octobre
- 7, 14, 21 et 28 novembre
- 5 décembre

Les séances sont animées par Cédric GUIDEZ.

Les entretiens préalables en mairie auront lieu le mardi 19 septembre de 9 h à 17 h par Nathalie REVEST.

Inscriptions auprès de Johanne SEZNEC service social : 05 57 97 18 21

Du côté du RPE

Des nouvelles du partenariat multi-accueil : des temps collectifs ont été définis et programmés entre le multi-accueil, le RPE et la ludothèque et ont lieu actuellement tous les 2 mois environ et permettent l'accueil de 12 enfants (chez les AM et à la crèche) de manière alternée dans les locaux du RPE/ludothèque et du multi-accueil pendant 1 heure environ avec divers jeux adaptés aux tout-petits.

Les objectifs de ce partenariat multi-accueil sont nombreux :

- ✓ **Créer du lien** et des échanges entre professionnels de l'accueil à domicile et collectif.
- ✓ **Découvrir** des jeux et des supports adaptés aux besoins de l'enfant.
- ✓ **Réfléchir** sur les pratiques professionnelles à travers l'observation et l'accompagnement de l'enfant.
- ✓ **Socialiser** l'enfant.

À SAVOIR - Des rencontres (sur inscription) au multi-accueil sont également proposées aux professionnels de l'accueil individuel pour venir partager des temps autour d'activités spécifiques, notamment des jeux d'eau à la pataugeoire depuis février 2023.



CRÈCHE ET BIBLIOTHÈQUE



La rentrée des petits bouchons se prépare !

Appel aux parents : la crèche de Bouliac est une structure gérée par une association de parents. Porteurs du projet, ils sont responsables aux côtés de l'équipe pédagogique de la vie de la crèche qui fonctionne grâce à une énergie collective et participative. C'est pourquoi les nouveaux parents sont invités à contribuer en tant que bénévoles à l'organisation de la crèche en rejoignant le Conseil d'Administration pour la rentrée 2023/2024.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le Bureau, constitué de 5 personnes, représente l'employeur. Aux côtés de la direction, il valide le budget, gère les RH et applique les réglementations juridiques et sociales.

Le Conseil d'administration (CA), composé au minimum de 10 parents, co-valide les décisions importantes : projet pédagogique, allocation des ressources, tâches administratives et d'entretien des locaux, etc. Sa contribution est essentielle au bon fonctionnement de la crèche.

En dehors de ces deux organes d'administration, l'ensemble des familles participent à tour de rôle à la tonte, aux courses et autres petits travaux ponctuels.

Chaque mois, une soirée d'échanges conviviale est organisée ; les membres du CA se donnent rendez-vous mensuellement. Ensemble, pendant une heure environ, ils font le point sur les sujets d'actualité avec la direction.

C'est un moment de partage très sympa car c'est aussi l'occasion d'échanger entre parents, faire de nouvelles rencontres, mettre à profit ses compétences, apporter son point de vue...

IMPORTANT - Sans l'implication des parents, la crèche ne pourrait pas exister. Cette proximité parentale avec les salariés est essentielle au bien-être des enfants.

Alors rejoignez-nous à la rentrée pour écrire la crèche qui vous ressemble !

Ca bouge à la Bibliothèque !

Le printemps a apporté son lot de nouveautés à la bibliothèque. Et il y en a pour tous les goûts !

→ **Pour les plus jeunes :** un livre-jeu aux paysages marins spectaculaires, un documentaire ludique pour découvrir les aliments les plus répandus de plusieurs pays, apprendre les phrases indispensables, et essayer les recettes typiques, sans oublier le dernier album de l'héroïne préférée des enfants (*Adèle*) et aussi deux nouvelles aventures d'Ariol et une petite nouvelle : *Billie Bang Bang* !

→ **Pour les ados :** des mangas (*My Hero Academia*, *Spy X Family*, *Assassination Classroom*...) et des romans (les tomes 1 et 2 de la série *Les Mésanges*, le recueil de nouvelles *Le Jour où j'ai osé*...).

→ **Pour les adultes :** de nouveaux romans dont *Soleil Sombre* d'Eric-Emmanuel Schmitt (tome 3 de *La Traversée des Temps*), *Le Goûter du Lion* d'Ito Ogawa, *Tu mérites un pays* de Leïla Bouherraafa, *Les Vertueux* de Yasmina Khadra, les 2 premiers tomes de la dernière saga de Pierre Lemaître *Le Grand Monde* et *Le Silence et la colère*... Et la série *Blackwater* complète (6 tomes) !

Bib' en vac

Des animations sont proposées aux plus jeunes pendant les vacances scolaires. Au printemps, la balade contée a dû être annulée en raison de la météo, mais a été remplacée par un temps de lecture à la bibliothèque. L'atelier « *Contes en peinture* » a réuni des enfants qui ont écouté des contes avant de se lancer dans leur illustration en peinture.

Nouveauté : Bib' en club

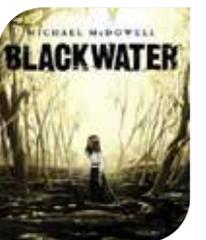
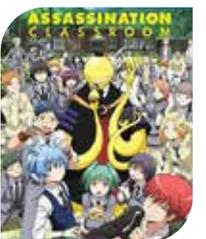
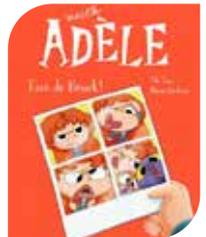
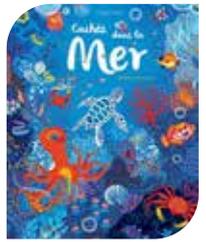
Rejoignez-nous à *Bib' en club* pour échanger sur nos lectures, coups de cœur, suggestions pour la bibliothèque, les nouveautés...

Deux premières rencontres ont déjà eu lieu : le 16 mai pour la présentation des derniers achats de la bibliothèque et une discussion autour des goûts de chacun et le 14 juin pour un « book shopping » avec la librairie de Lisons sous la pluie qui nous a présenté des lectures pour l'été.

Les horaires d'été à la bibliothèque sont inchangés

- mardi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 18 h 30
- mercredi : 14 h 30 - 18 h 30
- vendredi : 10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 18 h 30

→ **Fermeture pour congés :**
le mercredi 12 juillet et du 7 au 21 août.



ÉVÈNEMENTS



Carton plein pour l'exposition de Carole Jeulin

Du 12 au 14 mai dernier, se tenait au Centre culturel François Mauriac, l'exposition de l'artiste Carole JEULIN.

Ses portraits traduisant sa vision et son rapport à la féminité, à la condition des femmes, depuis l'enfance, réalisés à partir de techniques mixtes originales (collages, tissus, sequins, paillettes...) ont séduit un large public composé de petits et de grands, connaisseurs ou béotiens, tous tombés sous le charme de l'artiste et de son talent.



Gros succès rencontré par le vide-greniers !

Le vide-greniers qui se tenait le dimanche 11 juin aux abords de la Place Chevelaure a trouvé son public, composé de nombreux Bouliacais et visiteurs présents pour tenir les stands ou pour trouver leur bonheur.

Suite à la crise sanitaire, le vide-greniers n'avait pu se tenir depuis quelques années et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il était attendu tant par les exposants que par les visiteurs ! Proposant des stands multiples et variés, avec des objets de qualité (vêtements de bébé, jouets, livres, petits mobilier...) à des prix ultra raisonnables, cette édition 2023 a ravi les participants et les amateurs de bonnes affaires, le tout dans la bonne humeur, avec une buvette tenue par le BBC et un stand restauration permettant de faire durer le moment sur place en toute convivialité.



À VENIR

Programmation de l'Été Métropolitain à Bouliac



VENDREDI 28 JUILLET - 19H - PLACE CHEVELAURE

Venez assister à la vraie fausse conférence : « **Pourquoi le saut des baleines** » donnée par la Compagnie du Tout Vivant. 60 minutes parmi les plus grands mammifères marins, 60 minutes où théâtre, dessins, et poésie se mêlent, se nourrissent, se complètent.

Gratuit sans réservation. À partir de 13 ans.

Une programmation mise en œuvre par Bordeaux Métropole en collaboration étroite avec ses partenaires, dans le cadre de l'Été métropolitain 2023.



JEUDI 24 AOÛT - 19H - PLACE CHEVELAURE

Théâtre : **MATCH !** par la Compagnie « La sœur de Shakespeare ». Dans un décor minimaliste et intime, Marilynne Lagrafeuil partage son expérience de quarantenaire célibataire, et se confie sur sa quête d'amour et ses aventures rocambolesques...

Gratuit sans réservation.

MAJORITÉ

Décider, dire et faire

Depuis quelques semaines, les Bouliacais(es) peuvent suivre visuellement l'avancée des travaux de l'îlot Vettiner. Comme toujours pour les grands projets d'aménagement, le temps de la décision, des autorisations légales et de l'ingénierie sont longs, au point que parfois, puisse s'installer le doute de l'efficacité publique.

Pourtant, c'est désormais sous le regard de tous que s'élèvent la structure et les murs des bâtiments qui vont abriter la halle, les espaces commerciaux dédiés aux métiers de bouche ainsi qu'un espace de travail partagé (ou espace de coworking). Pour ce dernier, une première tranche de fin de travaux est prévue juste avant l'automne, avec un délai d'aménagement de 3 mois pour une ouverture début d'année 2024.

Les modalités d'utilisation de cet espace de travail partagé sont encore en phase d'organisation avant de livrer le mode d'exploitation dans le courant du mois de septembre.

Pour les locaux commerciaux et la halle, la fin prévisionnelle des travaux est évaluée à décembre, avant une mise à disposition des preneurs en janvier 2024 ; les commerces quant à eux devraient ouvrir au printemps prochain.

À cette étape, les noms des commerçants ne peuvent pas encore être rendus publics, les baux étant en cours de signature. Ainsi que nous l'avons imaginé et annoncé, l'îlot permettra aux habitants comme aux visiteurs de trouver une offre commerciale des produits de boulangerie-pâtisserie aux produits carnés et traiteurs. Par ailleurs, la commune a acquis une licence 4 qui viendra compléter l'offre par l'ouverture d'une brasserie.

Pour déterminer quels commerces devront ouvrir l'année prochaine, une commission d'attribution a été constituée en janvier 2022, composée du Maire, de 5 élus de la majorité municipale et de 2 élus issus de la minorité.

Alors que l'action publique est légitimement interrogée par la critique en attente de résultats, nous découvrons jour après jour un chantier évolutif qui rend concret notre engagement : décider, dire et faire.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

TRIBUNE LIBRE

MINORITÉ

Anticiper pour préparer l'avenir

Depuis plusieurs années, nous demandons à la majorité municipale de concrétiser, avec la métropole, le Projet de Territoire.

En effet, pour nous, avant d'agir, il est fondamental de répondre à diverses questions : quelles sont les attentes des Bouliacais ? Quels objectifs et services souhaite porter la municipalité ? Quelles sont les possibilités financières ? Quelles priorités d'actions ? Quelles complémentarités possibles avec les communes voisines ?

Ces interrogations sont au cœur des attentes d'un Projet de Territoire qui imagine la commune dans 15 ou 20 ans. Pour une action publique cohérente, transparente et bien gérée, ce travail préalable de diagnostic, concertation et plan d'actions est essentiel. Il doit permettre d'anticiper : politique d'urbanisme, accueil des nouveaux arrivants, besoins des aînés, adaptation des bâtiments publics et des services à la population qu'une municipalité doit proposer.

La reconstruction de la salle des fêtes est un bon exemple des choix qui devraient être éclairés par un Projet de Territoire. Nous sommes conscients de l'urgence de proposer une offre d'infrastructures aux associations concernées. Cependant, il convient de se donner, malgré tout, la possibilité et le temps de réfléchir ensemble aux attentes, aux rôles et places des associations dans la vie bouliacaise.

Ainsi cette vision du territoire permettrait de répondre aux questions suivantes : la reconstruction d'autres bâtiments offrirait-elle des solutions aux besoins des associations ? A-t-on l'envie et les moyens de développer une politique culturelle à la hauteur des investissements prévus ? Y a-t-il un espace, sur la métropole et à proximité, pour développer une telle offre ?

Une phase de concertation étant prévue prochainement, nous vous invitons à exprimer votre vision de l'avenir de notre commune.

Nous restons vigilants à l'utilisation réelle de ce travail, qu'il ne soit pas juste une façon de nous dire « c'est bon, on l'a fait ».

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE DE BOULIACAIS(E)

→ DOMINIQUE PIERROT *ou la passion de l'engagement*

La rubrique met ici à l'honneur une Bouliacaise engagée de longue date dans la vie associative de la commune : Dominique PIERROT BARROS, Présidente du Foyer Culturel et Sportif de Bouliac.



> Dominique, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

D.P. « Aujourd'hui retraitée et Bouliacaise depuis toujours, même si je suis née à Yvrac, je suis membre du Foyer Culturel et Sportif depuis 35 ans et présidente depuis 2012. Durant toutes ces années j'ai contribué à créer, entre autres, l'ensemble vocal Kakofony ainsi que la section Tai-chi-chuan. »

> Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le Foyer Culturel et Sportif ?

D.P. « À ce jour, il comporte 12 sections (Piano, Guitare, Ensemble vocal et Théâtre pour les sections Culture, Tai chi Chuan, Taekwondo, Judo, Cross training pour les sections Sports, English-meeting et Atelier couture...) et plus de 400 adhérents dont une majorité de jeunes. Ce chiffre est en hausse constante depuis plusieurs années, et ceci en partie grâce au service d'accompagnement des enfants périscolaire, mis en place par la municipalité. Nous comptons un responsable par section, 5 professeurs salariés et 3 autres sous statut d'auto-entrepreneurs. »

> Quel est l'impact de l'incendie de la salle des fêtes sur vos activités ?

D.P. « Grâce à la mise à disposition de la salle panoramique, nous pouvons continuer à assurer l'ensemble de nos activités dans des conditions satisfaisantes, même s'il a fallu innover. Par exemple, l'ensemble vocal utilise régulièrement le dojo pour ses répétitions. Nous avons dû également délocaliser à Tresses et Créon leurs spectacles. En revanche, la compagnie Théâtre'uc continue à répéter dans la salle panoramique et pourra s'y produire tout au long de l'année. Même si cela peut paraître tôt, nous sommes en train de nous organiser pour les représentations de 2024. Je souhaite ajouter que nous avons été invités à plusieurs réunions avec l'équipe municipale et d'autres associations afin de préparer au mieux le projet de la prochaine salle des fêtes. »

> Comment voyez-vous l'avenir de l'association ?

D.P. « À l'heure actuelle, nous avons la chance d'avoir suffisamment de bénévoles et d'enseignants pour assurer le fonctionnement de l'ensemble des sections en 2023-2024 et sommes donc prêts à vous accueillir à partir du 2 septembre date du forum des associations pour de futures inscriptions ! »

Au nom de la commune, merci Dominique pour votre dévouement.

Bouliac vous accueille

Comme chaque année, l'association invite les nouveaux Bouliacais (arrivés sur la commune depuis fin 2022) à une journée découverte du centre bourg et de l'église Saint-Siméon-le-Stylete.

Ce moment de convivialité se clôturera autour d'un apéritif et buffet proposés par l'association au centre culturel François Mauriac.

Rendez-vous dimanche 24 septembre à 10h30, parvis de l'église. Enfants et parents sont les bienvenus !

Inscriptions au 05 57 97 18 18 ou au 06 98 48 90 44.

RAPPEL

ÉTAT CIVIL



→ NAISSANCES

Wandrille FILIPPI le 10/03/2023

→ MARIAGES

Laurent CASARIL et Dorine TREVISAN
le 17/05/2023

Aymeric DEVILLE et Marine KERN
le 10/06/2023

→ DÉCÈS

Claude SIMOUNET le 25/05/2023

Pierre ROUSSEL le 25/05/2023

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux

05 56 79 56 79

SOS Médecins

05 56 44 74 74

Pharmacie de garde

3237 - 24h/24

Défibrillateurs

Centre culturel F. Mauriac

Salle Albert Rambaud

Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon

05 56 38 52 52

